



AVIS DE CONSULTATION

N° 01/DC/CKKEM/CIPM/2021 DU ...**07 JUIL 2021**....

POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES
OU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE
DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST

1- Objet de la consultation

Le Maire de la Commune de Kékem, Autorité Contractante, lance une demande de cotation pour l'acquisition des Fournitures pédagogiques et scolaires ou paquet minimum des écoles primaires publiques de la Commune de Kékem, Département du Haut-Nkam. Région de l'Ouest.

2- Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation sont décrites dans le devis descriptif.

3- Délai de livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de 30 (trente) jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service prescrivant le démarrage de la livraison.

4- Allotissement

L'ensemble des prestations est constitué d'un lot unique ci-après désigné : Acquisition des fournitures pédagogiques et scolaires ou paquet minimum pour les Ecoles primaires publiques de la Commune de Kékem, Département du Haut-Nkam, Région de l'Ouest

5- Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de Dix millions neuf cent soixante quatre mille cinq cents (10 964 500) francs CFA.

6- Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions aux personnes physiques ou morales ayant une expertise dans le domaine des «Fournitures pédagogiques et scolaires».

7- Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget de fonctionnement Public du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2021.

8- Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation et délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou un Organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **deux cent dix-neuf mille deux cent quatre vingt dix (219 290) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après l'expiration du délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la Lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9- Consultation du dossier de la Demande de Cotation

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Kékem, B.P : 04 Kékem

Tél : (237) 697 26 97 37 dès publication du présent avis.

10- Acquisition du dossier de la Demande de Cotation

Le dossier peut être obtenu à la Commune de KEKEM, B.P : 04 KEKEM, Tél : (237) 697 26 97 37 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de KEKEM.

11- Remise des offres

L'offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat du Maire au plus tard le **30 JUIL 2021** à 09 heures précises, et devra porter la mention:

« AVIS DE CONSULTATION

N° 01/DC/CKKEM/CIPM-AG/2021 DU 30 JUIL 2021.....

**POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES
OU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE
DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST**

“A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT” »

12- Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs ou une Autorité Administrative, selon le cas, suivant les indications du Règlement Particulier de l'Avis de Consultation. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date originale de signature de l'avis d'appel d'offres.

13- Ouverture des offres

L'ouverture de l'offre aura lieu le **30 JUIL 2021** à 10 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kékem, dans la salle des actes sise à la Mairie de Kékem.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée, même en cas de groupement d'entreprises.

14- Critère d'évaluation

14.1 Principaux critères éliminatoires

- ✓ Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- ✓ Absence de caution de soumission ;
- ✓ Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- ✓ Entreprise dont la défaillance a été constatée ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois dernières années.

14.2 Critères essentiels

- ✓ Présentation de l'offre ;
- ✓ Conformité des fournitures pédagogiques et scolaires ;
- ✓ Respect du délai de livraison.

15- Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au Soumissionnaire dont l'offre sera techniquement conforme aux spécifications du dossier de demande de cotation et jugée moins disant.

L'attributaire de la Lettre-commande est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent au Secrétariat Particulier du Maire de la commune de Kékem pour l'établissement et la souscription de sa Lettre-commande.

Faute pour lui de se présenter, la Lettre-commande est attribuée au suivant.

16- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17- Renseignements complémentaires.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de KEKEM, B.P : 04 KEKEM, Tél : (237) 697 26 97 37.

COPIES

08 JUIL 2021

Fait à Kékem, le *07 JUIL 2021*



- PREFET/HT-NKAM;
- ARMP/QUEST ;
- DDMINMAP/HT-NKAM ;
- DDMINDEVEL /HT-NKAM ;
- DDMINEPAT/HT-NKAM ;
- IA/MINEBASE/KKEM ;
- PRESIDENT CIPM/CKEM ;
- AFFICHAGE/ARCHIVES.